

2.3. MANAKARA, UNE VILLE A MULTIPLES FONCTIONS

En tant que Commune Urbaine de deuxième catégorie, chef-lieu du District de Manakara et chef-lieu du Région de Vatovavy Fitovinany, la ville de Manakara remplit six fonctions :

- La fonction de responsabilité : elle se manifeste par les activités politico administratives et les activités socioculturelles. La vile abrite tous les services techniques déconcentrés, des infrastructures de base sociale comme le tranom-pokonolona, maison des jeunes, bibliothèque municipale... Le rôle des églises s'exprime spécialement par le nombre des édifices (12).

- La fonction résidentielle : Cette fonction résidentielle se traduit par l'existence des différentes formes d'habitation à savoir l'habitation collective (cité de la Gare, cité SEIMAD) et l'habitation individuelle. La ville compte actuellement 7741 toits répartir sur 3.73 km² soit 12.73% du territoire.

- La fonction de transmission : 2 radios privées, 1 chaîne de télévision privée, communiquent régulièrement des informations constantes au public.(1) Par ailleurs, avec le grand essor des nouvelles technologies Manakara et sa région est desservie par les trois opérateurs de téléphonie mobile (TELMA, ORANGE et AIRTEL) rendant moins contraignant les insuffisances de voies de communication.

- La fonction d'enrichissement : Elle abrite 3 banques, 2 institutions de microfinance, 3 maisons d'assurances. Le moyen de transport terrestre est surtout assuré par les taxis-brousse qui effectuent les lignes régionales et nationales. Il existe 07 coopératives pour les lignes nationales avec 04 à 10 véhicules par jours selon la saison et 05 coopératives pour les lignes régionales. Le transport urbain est assuré par 32 Taxi-moto, et 629 pousse-pousse. Tous les quartiers peuvent être desservis par ces modes de transport.

Le secteur industriel avec la micro entreprise et les sociétés d'exportation, une multitude des petits métiers dont l'artisanat d'art, du bois, et les micros commerces alimentaires ainsi que les grands magasins font vivre la majorité de la population

- Fonction commerciale : La ville joue un rôle incontournable dans le domaine commercial. Elle possède un grand marché communal situé à Ambalakazaha Nord et un marché de quartier à Tanakidy. Des commerces en gros et en détail y sont aussi implantés.

Les épiceries et quelques boutiques existantes sont gérées de manière familiale et artisanale. Elles sont marquées par la vente à la fois de produits industriels et de produits manufacturés, donc le ravitaillement des habitants en produits de première nécessité.

Des petits commerçants s'adressent surtout aux clients de couches moyennes en détaillant tous les produits industriels existants. Des produits de consommation directe, façonnés par eux-mêmes sont vendus pour répondre aux besoins des couches défavorisées et d'en tirer profit.

- La fonction touristique : Les potentialités naturelles de la ville tout particulièrement la plage, ainsi que la concentration des établissements et entreprises touristiques confèrent à la ville une vocation touristique.

En somme, la ville de Manakara possède des potentialités exceptionnelles qui, sans contexte font de la ville un pôle économique régional, mais aussi un pôle émetteur et un pôle d'attraction pour sa périphérie.

2.4. UNE OCCUPATION DU SOL FAVORABLE AU DEVELOPPEMENT DES BIDONVILLES

Héritière d'un plan de voirie et de deux PUDI (1968 et 2008), la ville de Manakara a été organisée suivant un plan d'affectation de zones issues de ces 2 PUDI. Par ailleurs, il existe un contraste en termes d'occupation du sol entre les Fokontany qui la composent. D'une part, il y a la zone urbanisée qui s'étale sur une superficie de 9.89 km² soit 32% du territoire, qui est composée des anciens quartiers comme : Manakara Be, Ambalafary Gara, Ampilao et Andriana, des Fokontany centraux tels que : Ambalakazaha Nord et Sud, Maroalakely, Mangarivotra Est, Andranovato et Tanambao Ombimena et la zone d'extension de la ville, comme Andranofasika et Midongikely, et d'autre part, les Fokontany périphériques situés à l'Ouest au Sud et au Nord comme Tanakidy, Mangarivotra Ouest, Ambodiapaly, Andranomainty et Vaigandranokely qui ont encore gardé en grande partie de son territoire un aspect rural caractérisé par la prédominance des zones encore naturelle. Cependant un processus d'urbanisation commence dans la partie Nord dans le Fokontany de Tanakidy et dans la partie Sud du centre-ville dans le Fokontany d'Andranomainty qui sont tous deux la future zone d'extension de la ville.

Le tableau ainsi que la carte sur l'occupation du sol nous montre d'une part que l'espace naturel occupe encore la majorité du territoire avec une superficie de 19.35 km² soit 62.42% de l'ensemble de la Commune. Il est localisé surtout dans les Fokontany périphériques.

Carte 7: Occupation du sol en 2016

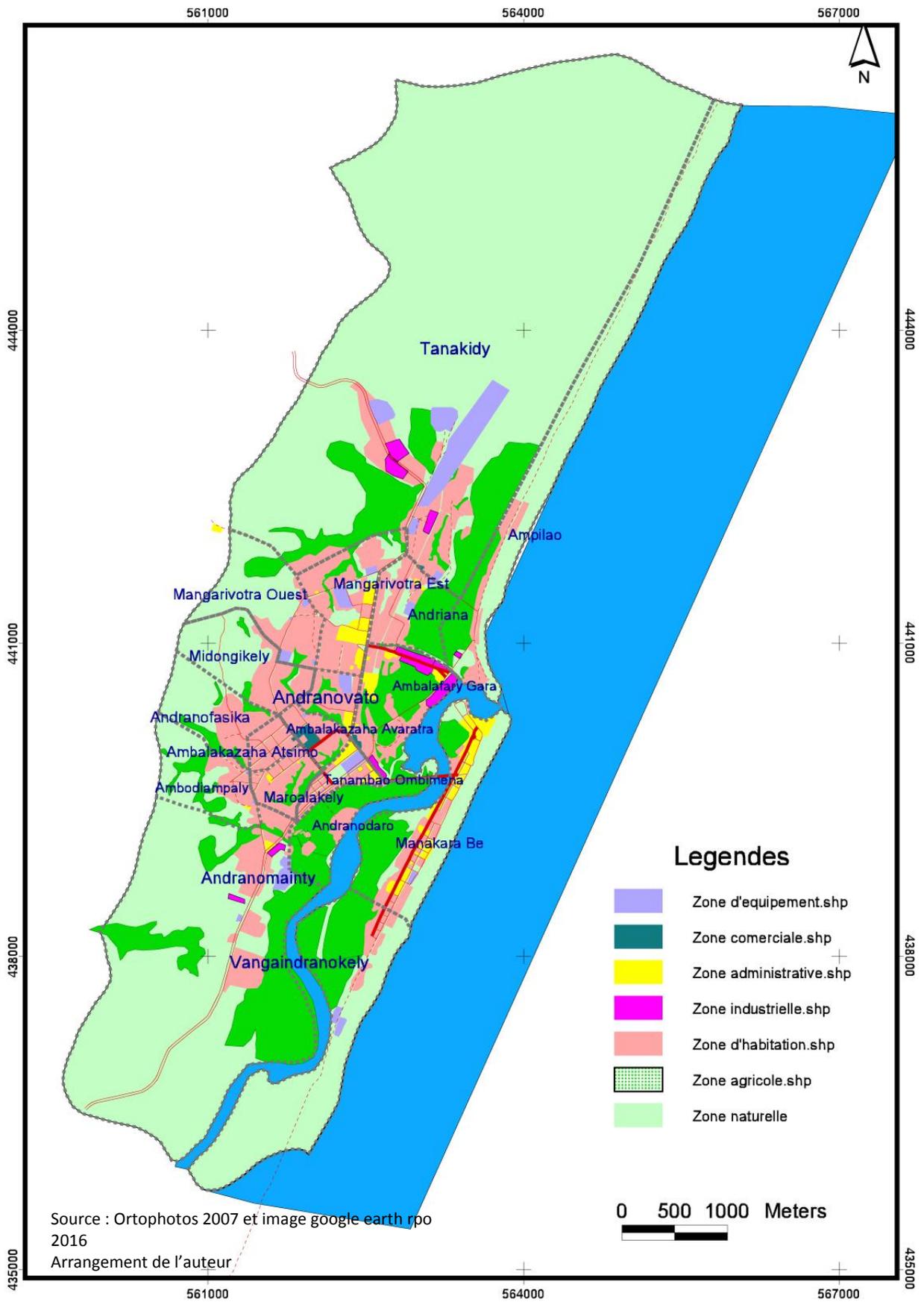


Tableau 5: Occupation du sol en 2016

OS 2016	ha	km²	% superficie
zone d'habitation	373	3,73	12,03
Zone administrative	37	0,37	1,19
Zone d'équipement	53	0,53	1,71
Zone industrielle	24	0,24	0,77
Zone commerciale	35	0,35	1,13
Zone agricole	467	4,67	15,06
Espace naturel	1935	19,35	62,42
Fleuve Manakara	176	1,76	5,68
TOTAL	3100	31	100,00

Source : l'Auteur

Dans la zone urbanisée, l'occupation du sol se compose principalement de :

- zones d'habitations qui occupent la majeure partie du territoire urbain avec une superficie de 3.73 km², soit 12.03 % du territoire et 37.71% de l'espace urbanisé, Elles concernent surtout les Fokontany centraux structurés comme Ambalakazaha Nord et sud, Andranovato, Tanambao Ombimena, Mangarivotra Est et Maroalakely. La zone d'extension de l'habitat se situe dans les Fokontany périphériques comme Mangarivotra Est, Midongikely, Ambodiapaly, et Andranofasika à l'Ouest, dans le Fokontany de Tanakidy au Nord et Andranomainty au Sud. Une zone d'habitation à forte densité est aussi localisé dans le Fokontany d'Andranodaro, c'est le village des pêcheurs, un quartier sous intégré par rapport aux autres quartiers de la ville. Par rapport aux orientations du PUDi de 1968, la zone d'habitation actuelle a augmenté de 2.14 km². Il est à noter que les projets urbains et aménagement de quartier prévu par ce plan n'ont pas été en totalité achevés.
- de la zone rizicole et marécageuse qui occupe 15% du territoire se situe dans le Fokontany d'Ambalafary Gara, Andriana, Tanakidy, Andranodaro, Andranomainty et Vaingandranokely. Elles servent en une partie de bassin tampon pour la ville.
- des zones administratives qui sont concentrées en majeure partie dans le Fokontany de Manakara Be, sur une partie du Fokontany d'Andranovato (Chef lieu de la Commune) et Mangarivotra Est le long de la RN12, ainsi que dans le Fokontany d'Ambalafary Gara.
- de les zones industrielles, qui sont surtout localisées dans le Fokontany d'Ambalafary Gara et Andriana qui concentre la majeure partie des grandes sociétés de la ville telle

que : RAMAEX à Ambalafary gare ; MALAISE, SCIM et STAR à Andriana, et dans le Fokontany d'Andranomainty comme SODICOM et SICOCEAN

- de la zone commerciale est située à Ambalakazaha Avaratra, à Tanakidy et le long de la RN12 dans le Fokontany d'Ambalafary Gara et Andriana.
- Et enfin des zones d'équipement qui sont principalement composées par la Gare routière situé dans le Fokontany de Managarivotra Est, de l'Abattoir à Andranomainty et du stade municipal à Tanambao Ombimena.

Le Plan de voirie de 1928 et le plan d'Urbanisme de 68 marquaient l'organisation spatiale de la Ville de Manakara, même si bon nombre de mesures prises à cette période sont actuellement dépassées par l'évolution de la Ville et le contexte de développement urbain en général. Le PUDI de 2008 n'a pas vraiment modifié cette organisation mais prévoyait l'extension de la ville vers la partie Ouest et Nord de la ville.

Cependant, en raison de la croissance démographique croissante et soutenue de ces 30 dernières années, une pression de plus en plus forte s'exerce sur le sol. Les bidonvilles commencent à modifier cette organisation de l'espace. Ils sont actuellement présents dans presque tous les Fokontany de la ville et dans toutes les différentes affectations du sol.

2.5. UNE VILLE CARACTERISEE PAR L'INSECURITE D'OCCUPATION FONCIERE

La situation foncière dans la ville de Manakara est marquée par une large proportion de terrains non immatriculés. Selon la Circonscription Domaniale de Manakara, seulement 30% des terrains sont immatriculés. Dans la zone urbanisée, 64 % des terrains abritant les zones bâties, sont non immatriculées, mettant leur occupant dans une situation d'insécurité flagrante. Au fait, pour une superficie totale de 373 Ha de zone bâtie au sein de la ville de Manakara, des terrains d'une contenance de 201 Ha ne sont pas immatriculés. A la périphérie de la ville, on remarque la présence de grands lots non immatriculés mais qui sont déjà occupés illicitement par les immigrants.

Il est à noter que plusieurs terrains situés à Andranomainty et Tanakidy sont encore immatriculés au nom des colons. De plus, plusieurs terrains localisés essentiellement dans les zones d'extension de la ville tels Andranomainty et Tanakidy sont encore immatriculés aux noms des colons, ou affectés à des ministères. Ces terrains constituent 1% des zones bâties et

font l'objet des occupations illicites. Les populations qui s'y installent sont majoritairement des migrants et sont exposées à des risques d'expulsion à tout moment, sans pour autant disposer de moyens d'opposition légaux.

Par ailleurs, les terrains non immatriculés sont très éparpillés à travers la ville. Et même dans les zones structurées, une part importante des terrains sont encore non titrés, essentiellement à Maroalakely et Ambalakazaha Atsimo. Dans les zones d'extensions au Nord (Tanakidy) et au Sud de la ville (Andranomainty), plus de 70% des terrains sont non immatriculés. Le risque de développement de bidonvilles au sein de ces Fokontany est préoccupant.

Sur l'ensemble de la ville de Manakara (bâtie et non bâtie comprises), seulement 23 % des terrains sont immatriculés. Ces derniers sont localisés notamment au niveau des zones structurées de la ville et sur la partie Nord-Ouest de la ville (Mangarivotra Ouest, Mangarivotra Est, Midongikely) (Cf. Carte n°22 – Statut foncier de la Commune urbaine de Manakara). Par conséquent, il arrive que les terrains soient plus ou moins morcelés en de petites surfaces (<300 m²).

En outre, selon les dires des ménages pendant les enquêtes, 59% d'entre eux prétendent être le propriétaire du terrain qu'ils occupent, sans pour autant avoir présenté un document attestant légalement son statut de propriétaire. Ainsi, les ménages qui occupent les 23% de terrains titrés, ne sont pas nécessairement à l'abri d'une éventuelle expulsion initiée par le vrai propriétaire des parcelles, dans la mesure où les titres en question sont inscrits en leur nom.

Par conséquent, les litiges fonciers sont très fréquents dans ces bidonvilles. en 2015, près de 34,40 % des affaires civiles au tribunal de première instance de Manakara étaient des conflits fonciers dont la majorité est issus des bidonvilles. S'ajoute à cela, le problème de l'occupation illicite de nombreux domaines appartenant à l'État ou à des privés. Les types de conflits enregistrés au sein de ces bidonvilles sont souvent des conflits liés à une occupation illégale/illicite, au non matérialisation des limites/Problème de voisinage, à la méconnaissance des lois, procédure (abus de faiblesse), à la prescription acquisitive, à cause d'une spoliation/abus et à l'existence des faux en pièces de transaction foncière.

A l'instar des problèmes fonciers rencontrés, l'absence de l'enregistrement des mutations des terres au niveau des services des domaines, constitue aussi le décalage entre les références de l'occupant des terrains et le nom inscrit sur le titre foncier. Deux raisons majeur concourent à l'avènement de telle situation :

- Les bidonvillois ne sont guère enclin à fréquenter les bureaux administratifs et ainsi matérialisent les transactions foncières par le biais des « Petits papiers », dénués de valeur juridique ;

- Les frais inhérents à l'enregistrement des transactions²⁰ sont considérés comme peu incitatifs par l'ensemble de la population, pour l'emmener à systématiser la procédure.

En outre, la Commune Urbaine de Manakara n'échappe guère à la situation problématique inhérente aux réserves foncières. En effet, elle ne possède plus de réserve foncier pour implanter les infrastructures et équipements nécessaires à l'amélioration des conditions de vie de la population. Malgré l'absence d'un service foncier opérationnel au niveau de la municipalité, une procédure de demande de foncier au profit de la municipalité a été initiée auparavant auprès de la direction générale des services des domaines. Aussi, l'exigence du règlement d'urbanisme (PUDi, 2008) édictant une surface minimale constructible assez grande (175 m²), accentue la prolifération des occupations illicites, dans la mesure où le pouvoir d'achat de la population ne lui permet guère d'acquérir autant pour la construction de son logement.

²⁰ Les frais de procédures pour un terrain de 300 m² : 600 000 Ariary environ

2.6. UNE ECONOMIE EN DECLIN ET UNE PAUVRETE GENERALISE DE LA POPULATION

Pour Mike Davis, chercheur indépendant et auteur du livre glaçant sur la « bidonvilisation » du monde *Le Pire des mondes possibles* (La Découverte, 2007), l'explosion des bidonvilles est un symptôme du néolibéralisme, une conséquence directe de l'abandon de l'État et de la mise en place des PAS : les plans d'ajustement structurel, ces prêts du FMI (Fonds monétaire international) et de la Banque mondiale à des pays sinistrés économiquement en échange de saignées dans leurs dépenses sociales. Pour l'auteur, c'est pendant la décennie 1980 que les bidonvilles sont devenus « l'avenir inéluctable non seulement des migrants ruraux pauvres, mais aussi des millions d'urbains traditionnels déplacés ou plongés dans la misère par la violence des "ajustements" ».

La ville de Manakara n'échappait pas à cette situation, même si la ville n'a pas été touchée directement, elle a en effet subi ses conséquences. L'économie de la ville reposait surtout sur l'agriculture que ce soit rizicole, fruitière mais surtout, l'exportation des cultures de rente (café, girofle, cannelle, litchis). L'économie de la ville était vraiment prospère entre 1950 et 1980, une bonne partie de la population dépendait directement ou indirectement de cette économie de rente. Vers la fin des années 80 selon le « Programme Environnemental COI/FED » dans son rapport volet "socio-économie", 1480 soit 52% de la population active travaillaient dans les cultures d'exploitation, et 1300 soit 46% dans les sociétés ou dans le port et seulement 3% soit 77 dans le secteur secondaire.

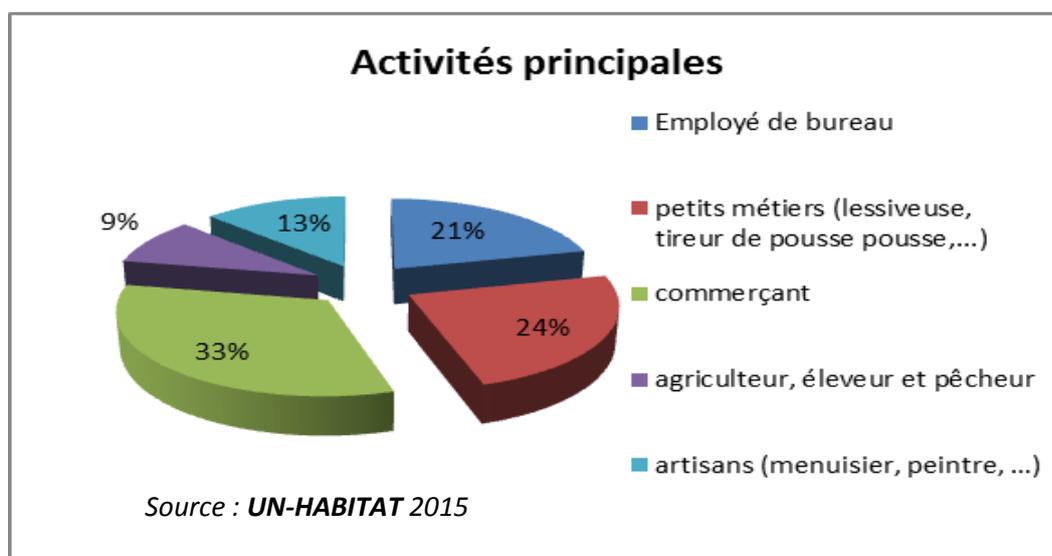
Mais la libéralisation de l'économie dans les années 1990 ainsi que la diminution du prix mondial de café et la concurrence au niveau des autres pays principalement le Brésil vers les années 80 a diminué considérablement les produits d'exportation, à laquelle s'ajoutent la baisse du niveau des investissements dans les entretiens des réseaux ferroviaires, maritimes et routières, ont engendré le déclin général de l'économie de la ville. Cette situation a conduit progressivement à la fermeture des usines de transformation des produits locaux de moyennes envergures comme KAFEMA et SOPAPALM dans les années 2000, à la fermeture du port et de l'aéroport en 2005, et des entreprises d'exportateurs tels que : RAMEX, MALAISE, SCIM, SODICOM, SMPM, vers 2014, ainsi qu'à l'abandon même des cultures.

En conséquence, une partie très élevée de la population active a perdu leur emploi depuis la fermeture du port et des sociétés d'exportation de produits de rente. Bien qu'aucune statistique

exacte n'ait pu être fournie, une bonne partie de la population active se trouvait en chômage depuis 2010, et les jeunes sont les plus touchés.

Actuellement, le manque d'emploi est le problème le plus crucial qui ronge la ville, la plupart des emplois disponibles sont des emplois ponctuels, saisonniers. Pour survivre, les habitants se sont orientés vers les petits commerces informels, ou pratiquent des activités précaires comme tireur de pousse-pousse, gardien, docker, lessiveuse, trieuses temporaires dans les sociétés d'exploitation.....

Figure 3: les principales activités de la population active



Les habitants de quelques Fokontany se sont spécialisés dans le secteur pêche tels Andranodaro, Ampilao, Ambalafary Gara et Vangaindrankely. Cependant, les commerces et l'activité de pêche sont à petite échelle. En somme, la population de la ville de Manakara, avec une jeunesse active sans travail, s'est appauvrie de façon déroutante.

Selon les résultats de l'Enquête périodiques auprès de ménages, en 2010, la région Vatovavy-Fitovinany connaît un taux de pauvreté supérieur au taux de pauvreté du pays. En effet, ce taux atteint plus de 90 % dans la région contre 76,5 % au niveau national. Cette tendance est maintenue depuis plusieurs années.

En fait, les revenus issus des activités pratiquées par la majorité de la population sont très faibles et ne suffisent pas à couvrir leurs dépenses. Les résultats des enquêtes personnelles ont fait ressortir que le pouvoir d'achat des habitants est très faible, avec des revenus moyens de 60 000 Ar / Mois soit 2000 Ar / J (le revenu le plus bas déclaré est de 25 000 Ar contre 100 000 Ar pour le maximum) qui est largement en dessous de 1\$/jour. On constate la

prédominance des ménages à revenu faible qui se trouvent dans une situation permanente de pauvreté et dont les moyens de subsistance sont très limités.

La majorité des ménages enquêtés jugent leur situation actuelle très difficile et non satisfaisante.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

Depuis sa création par les colons dans les années 20, la ville de Manakara a connu de profonde mutation. Allant d'un petit village de pêcheur à une ville portuaire, de transitions simultanées et de grande importance sur le plan spatial, démographique, économique, technologique, environnementale, urbaine et socio-politique ont été enregistrés. La décennie 1980 - 1990 aura été celle des mutations majeures pour la ville, elles se manifestent d'abord par une très forte accélération de l'urbanisation, qui se traduit par l'accroissement de la population due à un mouvement migratoire exceptionnelle, ensuite par une importante consommation d'espace par l'urbanisation, qui se traduit par la formation des quartiers spontanés dans les périphéries et la saturation du site originel, enfin l'appauvrissement généralisé de la population suite au déclin de l'économie.

Ces facteurs combinés ont entraîné une transformation dans la structure socio-économique de la population d'une part et d'autre part, ils ont favorisé le développement des bidonvilles à l'intérieur comme à la périphérie de la ville, et ce dans quasiment tous les Fokontany, qui se caractérise par la dégradation de l'environnement, des déficits importants en matières de services urbains de bases, et en matière de logement.

Actuellement la bidonvilisation prend de l'ampleur dans la ville, et le phénomène touche ainsi tous les Fokontany